

Flash n° 2

Date de publication  
1er Juin 2022

# Cultures légumières, allium et pomme de terre

## Flash Modélisation Mildiou de la pomme de terre secteur Auvergne

Ce flash a pour vocation de compléter les parutions BSV toutes les 2 semaines, pour proposer une modélisation actualisée.

Il mobilise le Modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*.

### Risque très faible :

Les conditions printanières sèches ont été défavorables à l'évolution du mildiou et le restent toujours autant.

En plaine : le modèle Mileos® avec les données de la station météorologique de Clermont-Aulnat (Limagne) indique un niveau de risque très faible le 31/5 à 9 h (HL), en lien avec le maintien depuis plusieurs semaines d'un temps sec.

### Prévision d'évolution du risque pour les jours suivants :

### Risque faible :

L'épisode orageux annoncé il y a quelques jours est toujours annoncé, avec un peu de retard, puisqu'il devrait plutôt toucher la région en fin de cette semaine. Un temps ensoleillé devrait suivre la semaine prochaine. Les températures resteront dans une gamme compatible avec l'évolution du champignon (inférieures à 30 °), mais avec des températures nocturnes (10°C et plus) un peu moins favorables au maintien de l'humidité.

Dans ces conditions, en cas de dégradation pluvieuse, il faudra du temps pour que la réserve de spores remonte à un niveau suffisamment élevé pour représenter un risque.



Situation épidémiologique modélisée : Modèle Mileos® (Arvalis-Institut du Végétal)

Station météo	Niveau de risque au <b>31/5</b>	Seuil de nuisibilité atteint le <b>31/5</b> (VS, VI, VR)	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint depuis le 2 avril (VS, VI, VR)	Pluies en mm du 25/5 au 31/5 inclus
Clermont-Fd Aulnat	Très Faible	Non	Aucun	0

\* : VS : variété sensible – VI : variété intermédiaire – VR : variété résistante

Attention, l'information donnée par Mileos® n'est valable que pour la date et l'heure indiquées. De plus, la validité stricte est limitée à un rayon de 10 km autour de la station.

**Pour le conseil alternatif ou le bio-contrôle**, se reporter au BSV Cultures légumières, allium et pomme de terre Edition Auvergne-Rhône-Alpes qui paraît, en alternance avec ce flash, toutes les 2 semaines.

---

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.  
<https://ecophytopic.fr/search/ecophytopic?keys=pomme+de+terre&items>

*Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** Victor Moinard (CRAAURA) [victor.moinard@aura.chambagri.fr](mailto:victor.moinard@aura.chambagri.fr) 04 73 28 78 34

**Animateur filière/Rédacteurs :**

Anaïs PARADIS – CA01 – [anais.paradis@ain.chambagri.fr](mailto:anais.paradis@ain.chambagri.fr)

Benoît AYMOZ – CASMB – [benoit.aymoz@smb.chambagri.fr](mailto:benoit.aymoz@smb.chambagri.fr)

Sylvain ROUX – CA69 - [sylvain.roux@rhone.chambagri.fr](mailto:sylvain.roux@rhone.chambagri.fr)

Françoise LERE – CA63 – [f.lere@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:f.lere@puy-de-dome.chambagri.fr)

**À partir d'observations réalisées par :** les Chambres d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, FREDON Auvergne Rhône Alpes, Xpert Agro (Grégoire Fauvin) et le lycée Horticole de Romans.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autre lecteur doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.*

